
MANIFESTE

pour une

SOCIÉTÉ

DES

COMMUNS

Collectif pour une société des communs

Nous lançons un appel pour construire ensemble une société des communs. Partout, des collectifs citoyens défendent, prennent soin et enrichissent des biens communs aussi précieux que l'eau potable, la connaissance scientifique et les espaces urbains. Un puissant mouvement est déjà en action pour basculer vers une société des communs qui ne serait plus organisée centralement par l'État et le marché, mais par les citoyens reprenant le contrôle de leur destin collectif. Il est urgent de mettre en place les conditions politiques de son épanouissement en engageant une transformation ambitieuse de nos institutions économiques, politiques et sociales. Ce manifeste pose les piliers fondateurs de cette bascule.

La société des communs est déjà à l'œuvre

La société des communs désigne une société structurée autour de communautés de citoyens engagés, d'entreprises coopératives et d'agents publics qui établissent des règles de gouvernance démocratiques pour co-administrer des ressources ouvertes et partagées dans une logique de justice sociale et écologique. Les pionniers de cette société des communs déjà en action prouvent que ce modèle de société est aussi souhaitable que réaliste.

A l'échelle internationale, les contributeurs bénévoles de *Wikipédia* produisent la plus grande encyclopédie ouverte jamais écrite par l'humanité. Les chercheurs et les entreprises engagés dans le projet *Open Source Drug Discovery* collaborent pour produire une dizaine de médicaments sans brevets essentiels pour lutter contre des maladies tropicales qui touchent des millions d'individus. Les développeurs d'*Open Food Network* développent et mettent à disposition des agriculteurs des outils informatiques libres pour faciliter le déploiement logistique de circuits courts alimentaires dans plus de vingt pays.

En France, la coopérative *Enercoop* contribue activement à développer des énergies renouvelables sur tout le territoire en regroupant des dizaines de milliers de sociétaires producteurs et consommateurs. Le mouvement *Terres de Liens* rachète des milliers d'hectares de terres agricoles qu'il met en commun pour les préserver de la spéculation foncière et en faciliter l'accès aux paysans pour une agriculture durable. La fédération *Coopcycle* associe et mutualise les outils de dizaines de coopératives de livreurs à vélo pour lutter contre l'ubérisation du secteur.

Ces réalisations montrent **le potentiel de la société des communs pour répondre aux crises** démocratiques, écologiques, sanitaires et économiques **qui minent notre contrat social**

Nos systèmes représentatifs et institutions sont à bout de souffle alors que les citoyens expriment avec toujours plus d'insistance leur volonté de participer à la vie politique et économique du pays. Notre système productif a trop longtemps fonctionné sur l'exploitation et la destruction des écosystèmes qui rendent possible la vie humaine sur terre. Alors que nos sociétés n'ont jamais produit autant de richesses, les inégalités se creusent et un nombre croissant de citoyens n'ont plus accès aux biens et services essentiels à leur libre développement.

La société des communs répond concrètement à ces crises. Elle n'est pas une théorie politique de plus qui finira consignée dans une bibliothèque. C'est un projet politique vivant, matérialisé par des pratiques alternatives et revendiqué par un grand nombre de mobilisations. Mais pour que ce projet de société se réalise, nous avons besoin de transformer nos imaginaires, nos manières de faire et nos institutions collectives.

Trois chantiers s'imposent à nous :

- **Étendre le nombre de ressources instituées et administrées comme des biens communs** : les espaces naturels, la connaissance scientifique, les vaccins, la monnaie, l'épargne populaire, Internet, l'eau potable, l'électricité... Il s'agit de définir collectivement les ressources, biens et services essentiels à l'épanouissement de la vie humaine, d'en garantir l'accès et d'élaborer leur gestion démocratique et transparente.
- **Soutenir l'action collective, les communautés auto-organisées et les formes d'entrepreneuriat coopératif** : tiers-lieux, projets de logiciels libres et open source, coopératives de consommateurs... Il faut encourager ces communautés de citoyens engagés qui collaborent pour produire et prendre soin de ressources selon un principe d'autogouvernement. Nos institutions doivent soutenir, y compris économiquement, ces collectifs de contributeurs dans une logique polycentrique.
- **Promouvoir et faciliter partout où c'est possible la contribution citoyenne** : co-voiturage, aide alimentaire associative, partage pair-à-pair... Ces pratiques horizontales d'entraide et de mutualisation sont non seulement souhaitables mais nécessaires dans une société limitée en ressources dont le lien social se distend toujours plus. Cette perspective doit nous amener à penser une action publique qui crée les conditions législatives et opérationnelles à un droit à la contribution aux communs, sans pour autant démanteler les institutions existantes de l'État providence, déjà rudement mises à l'épreuve.

Ce changement de paradigme **redéfinit les rôles entre acteur public, citoyen et entreprise** dans la poursuite de l'intérêt général.
Dans une société des communs :

- Les **citoyens** sortent de la passivité d'usagers, de consommateurs et d'administrés pour devenir des membres actifs, contributeurs et responsables. Ils participent aux décisions importantes concernant leur vie locale, leur entreprise et leurs institutions publiques. Ils contribuent à la production et au maintien de ressources partagées en commun.
- Les **entreprises** quant à elles privilégient des modes de gestion démocratique comme moteur de leur efficacité et de leur utilité sociale. Elles s'inscrivent dans une logique coopérative avec les acteurs concernés par leurs activités, allant jusqu'à les associer à leur gouvernance, ce que permettent des statuts adaptés comme celui de SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Leur mission ne se limite plus à la seule création de valeur économique par la propriété exclusive mais s'inscrit dans une volonté de prendre soin des ressources et des infrastructures sur lesquelles elles reposent.
- Les **acteurs publics** passent du rôle de commanditaire à celui de partenaire, d'un modèle centralisé à des modes de fonctionnement distribués et démocratiques. Ils se mettent au service de formes d'actions collectives citoyennes, et non l'inverse. Ils adoptent le principe de subsidiarité où la primauté de l'action et de la décision revient aux acteurs locaux qui s'auto-organisent collectivement pour satisfaire leur besoin. Il ne s'agit pas d'un retrait de l'État qui reste garant en dernière instance de l'intérêt général.

La société des communs que nous allons bâtir est une alternative politique aussi pragmatique que stimulante pour relever les défis du XXI^e siècle. Elle s'appuie sur la liberté de contribuer, d'accéder et de gouverner collectivement les biens communs essentiels à notre humanité dans une logique de justice sociale et écologique. Les défis à relever pour y parvenir sont nombreux. Tant mieux, l'audace est de mise en ces temps de nécessaire rupture. Engageons-nous ensemble pour basculer vers la société des communs.

Signez le manifeste
